



COMMUNIQUÉ

Plan pour une économie verte : L'aménagement du territoire est un levier incontournable

Montréal, le 29 avril 2022 – L'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) accueille favorablement le *Plan de mise en œuvre 2022-2027 du Plan pour une économie verte (PEV)*, dévoilé hier après-midi par le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Benoit Charette. Parmi ses mesures prometteuses, notons la création d'un nouveau programme visant le verdissement des milieux de vie ainsi que des aides supplémentaires pour accompagner les municipalités dans la transition climatique.

Toutefois, nous constatons qu'aucune nouvelle mesure structurante en lien avec l'aménagement du territoire n'y est prévue, le gouvernement misant sur la future Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire.

Selon Sylvain Gariépy, président de l'OUQ, : « Le secteur des transports est la première source de GES au Québec. C'est l'héritage d'une planification axée sur le déploiement d'un vaste réseau autoroutier, qui a alimenté notre dépendance collective à l'auto et qui se traduit par une augmentation ininterrompue de la motorisation et du nombre de kilomètres parcourus par les véhicules. L'électrification fait certainement partie des solutions, mais l'aménagement du territoire doit aussi être au cœur de nos actions pour renverser la vapeur. »

M. Gariépy a conclu, « La Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire est un jalon manquant indispensable pour compléter le *Plan pour une économie verte*. Nous attendons impatiemment la publication de la Politique et nous espérons que ses ambitions ainsi que les mesures associées seront à la hauteur des défis. Enfin, nous souhaitons que l'aménagement du territoire occupera la place qui lui revient lors de la prochaine révision annuelle du plan de mise en œuvre ».

—

Fondé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'Ordre regroupe presque 1700 membres et a pour mandat d'assurer la protection du public, notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'OUQ défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

Renseignements : David Alfaro Clark
Conseiller aux affaires publiques et gouvernementales
dalfaroclarck@ouq.qc.ca | 514-576-5026